



Minute sécurité

## Secours à la personne : conduite à tenir

Le 12 juin 2025, un collaborateur de ETN travaillant à son bureau sur MK, ressent une forte **douleur dans la poitrine**. Un de ses collègues entend du bruit et se rend compte que la situation est anormale et semble grave : il décide d'appeler les secours via le 18.

Un autre collègue arrive et explique que **ce n'est pas le 18 qu'il faut appeler mais le 03.28.29.33.33 pour appeler les pompiers d'AMF basés à Dunkerque**.

Les collègues cherchent s'il y a un SST à proximité pour les aider mais le salarié les rassure, sentant que sa douleur diminue. Il a soif et on lui donne un verre d'eau .

**Les pompiers du site ont donc été appelés et arrivent rapidement sur place .**

**En fait, la victime fait un malaise cardiaque et un premier massage est engagé par les équipes de secours d'AMF.**

**Le SMUR est déclenché** et arrive guidé dans les derniers mètres par des collègues placés aux accès. La victime est alors prise en charge et évacuée vers le CHD où il recevra 4 chocs.

**L'intervention rapide des pompiers du site a permis de sauver notre collaborateur.**



### CONDUITE A TENIR FACE A UNE (OU DES) VICTIME (S) :



- Sécuriser la victime (PLS, balisage...)
- Laisser le(s) patient(s) à jeun
- Se faire aider des SST présents
- **Alerter les secours en composant le NUMERO D'URGENCE DU SITE**
- Communiquer le point d'accueil des secours le plus proche et la localisation précise
- Accueillir les secours au point ambulance

**Je retiens : En cas d'urgence, je compose toujours le numéro d'urgence du site où je me trouve**  
**Bonne pratique : Je l'enregistre sur mon portable**

